Introduction

L’urbanisation connaît en France depuis les années 1950 une très forte hausse provoquée par un attrait des villes tant d’un point de vue économique que social. Ainsi aujourd’hui, plus de 75% des français vivent dans une zone urbaine et plus de 3 sur 5 vivent dans une ville de plus de 100 000 habitants. La structure et l’organisation des villes ont été complètement repensé afin de correspondre à cette nouvelle configuration. La croissance urbaine porte ainsi à la fois sur l’extension spatiale de la ville (l’étalement urbain), et à la fois sur l’augmentation du nombre d’habitants, augmentation plus ou moins forte selon les régions et selon les villes. L’extension spatiale se traduit ainsi par une occupation du territoire de plus de 21% pour les villes avec une progression en forte hausse pour ces dernières années.

Cependant alors que la tendance va toujours vers une urbanisation de plus en plus forte, de nombreux problèmes n’ont toujours pas été résolu. La résolution de ces problèmes est primordiale, au point que le président Mitterrand a créé un ministère de la Ville en 1990 afin d’y répondre. Comment concilier agglomération avec confort de vie ? Comment agrandir sans déshumaniser ? Toute la problématique est résumée dans ses deux questions et leurs dérivées.

1. Les différents pôles
2. La région parisienne
3. L’arc des technopoles
4. Le déclin des anciennes villes de l’industrie ou minière
5. Les autres métropoles
6. L’organisation de la nouvelle ville
   1. Le centre ville
   2. Le péricentre
   3. Le périurbain